

# L'INFORMATION MUNICIPALE

VOLUME 36 N° 2

## ÉTÉ 2023

### BONNE FÊTE NATIONALE !

Nous vous invitons à prendre part aux festivités de la Fête nationale du Québec, le samedi 24 juin 2023, au parc de la Pointe-aux-Pins.

Activités pour tous, spectacles, vous trouverez la programmation complète à l'intérieur de la présente publication.

Au plaisir de vous et compter parmi nous pour entrer dans la danse !

## SOMMAIRE

- 2. CONSEIL EN BREF
- 3. MOT DU MAIRE | MAIRE SUPPLÉANT
- 4. MOT DE LA CONSEILLÈRE | MADA ET FAMILLES
- 5. NOTRE COMMUNAUTÉ | PETIT MOMENT D'HISTOIRE
- 7. VIE MUNICIPALE
- 11. LOISIRS
- 12. FÊTE NATIONALE
- 15. TOURNOI DE GOLF
- 20. RÈGLEMENTS
- 22. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



# CONSEILLERS



Jean-Guy Cournoyer  
Quartier 1, poste 1  
450 743-8779



Pierre St-Louis  
Quartier 1, poste 2  
450 742-9528



Ginette Richard  
Quartier 2, poste 1  
450 742-0660



Mélanie Gladu  
Quartier 2, poste 2  
450 746-7450



Sophie Dufresne  
Quartier 3, poste 1  
450 881-1322



Michel Latour  
Quartier 3, poste 2  
450 746-8965

## CONSEIL EN BREF

### SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2023 :

**ANALYSE DES DÉBOREMENTS AU DÉVERSOIR DU DR-02 - OFFRE DE SERVICE FNX-INNOV - RATIFICATION D'UN CONTRAT :** Le Conseil ratifie le contrat octroyé à FNX-INNOV pour les services professionnels en lien avec l'analyse des débordements au déversoir DR-02.

**MODALITÉS EN MATIÈRE DE CAMPS DE JOUR MUNICIPAUX :** Le Conseil accepte que les municipalités situées sur le territoire de la MRC de Pierre-De-Saurel puissent effectuer des inscriptions au camp de jour par étape, en priorisant les résidents de leur municipalité respective. Le Conseil accepte de rembourser à la Ville de Sorel-Tracy, s'il y a lieu, les frais associés au service d'accompagnement spécialisé utilisé par les citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel.

**FÊTE NATIONALE 2023 – CONTRATS :** Le Conseil octroie contrats suivants pour les festivités de la Fête nationale du 24 juin prochain :

- À l'entreprise GED inc. pour la sonorisation, l'éclairage, la scène mobile, l'alimentation électrique, les accessoires, les ressources humaines et le transport au prix forfaitaire de 13 575 \$, plus les taxes applicables
- Le groupe musical « Les Mouches du Capitaine » pour une prestation musicale d'environ 2 h 30 au prix forfaitaire totalisant 3 150 \$, non taxable.

### SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2023 :

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 397-2023 RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL :** Le Conseil adopte le règlement portant le numéro 397-2023 intitulé « Règlement concernant la régie interne des séances du conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ».

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 398-2023 - RÈGLEMENT CONCERNANT LA TARIFICATION DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS :** Le Conseil adopte le règlement numéro 398-2023 intitulé « Règlement établissant une tarification pour la fourniture de certains biens et services »

**EMBAUCHE D'UNE EMPLOYÉE TEMPORAIRE AUX TRAVAUX PUBLICS :** Le Conseil autorise l'embauche de Madame Karine Rouleau à titre d'employée temporaire au service des travaux publics pour une période à déterminer par le directeur général et greffier-trésorier (durée maximale de 26 semaines).

**ANALYSE ORGANISATIONNELLE :** Le Conseil octroie un mandat au Carrefour du capital humain (CCH) de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) afin de procéder au diagnostic organisationnel et de développer les descriptions d'emploi, au prix de 195 \$ l'heure pour les honoraires, les frais de soutien administratif de 90 \$ l'heure, les frais de déplacement de 95 \$ l'heure et les frais d'administration de 4% du montant total, plus les taxes applicables.

**SIGNALISATION POUR LES TRAVERSES PIÉTONNIÈRES :** Le Conseil procède à l'achat de 28 panneaux de signalisation pour ses traverses piétonnières au montant de 2 829,60 \$ (incluant les frais de transport), plus les taxes applicables, auprès de Signalisation Kalitec inc..

**AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSE SCOLAIRE PRÈS DE L'ÉCOLE MARTEL :** Le Conseil procède à l'achat et l'installation de la signalisation adéquate, selon le plan proposé par le fournisseur, au montant de 3 772,40 \$ (incluant les frais de transport), plus les taxes applicables, auprès de Signalisation Kalitec inc..

**REMPLACEMENT DU DÉVERSOIR DU RÉGULATEUR DR-02 - ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE (PHASE II) :** Le Conseil octroie un contrat à la firme d'ingénierie FNX-Innov pour l'exécution d'une étude géotechnique et caractérisation environnementale (phase II) au prix de 30 300 \$, plus les taxes applicables.

**RAERSL - AVIS NON-OPPOSITION À L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-001 :** Le Conseil ne s'oppose pas à l'adoption ainsi qu'à l'approbation par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et à la mise en vigueur du règlement numéro 2023-001 concernant l'exécution de travaux de réhabilitation du poste de pompage P-08 situé sur la rue de la Reine, à Sorel-Tracy, et autorisant, à ces fins, un emprunt de 5 130 000 \$.

**FÉRIÉ DES LUMIÈRES - ENTENTE 2023-2024-2025 - LES ÉVÈNEMENTS FESTIFS :** Le Conseil octroie un contrat à Les Événements festifs, pour la gestion des événements, au prix de 32 500 \$ en 2023, de 35 000 \$ en 2024 et de 37 500 \$ en 2025, conformément à l'offre de service datée du 14 décembre 2022 et modifiée suite à une rencontre entre les représentants des organisations.

**APPUI À LA CANDIDATURE DE JOHN PARIS AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU HOCKEY :** Le Conseil appuie sans réserve la candidature de Monsieur John Paris au Temple de la renommée du hockey.

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AVRIL 2023 :

**DÉCISION CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES NUMÉRO 20230324-VSJS - RÉFECTION DES BUREAUX ADMINISTRATIFS :** Le Conseil octroie le contrat à Pincor Ltée, plus bas soumissionnaire conforme pour l'OPTION A (ciaprès appelé l'adjudicataire), au coût de 206 354,73 \$, toutes taxes incluses.

### SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> MAI 2023 :

**RÉFECTION DES BUREAUX ADMINISTRATIFS - SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ARCHITECTURE :** Le Conseil octroie un contrat à Monsieur Daniel Cournoyer, architecte, pour la surveillance des travaux en architecture dans le cadre de la réfection des bureaux administratifs du 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville, et ce, au taux de 1,85 % du coût réel des travaux à être exécutés, plus les taxes applicables.

**SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - RÉFECTION DES BUREAUX ADMINISTRATIFS À L'HÔTEL DE VILLE :** Le Conseil ratifie le contrat octroyé par le directeur général et greffier-trésorier à la firme d'ingénierie EXP pour les honoraires à taux horaires en ce qui a trait à la surveillance des travaux en mécanique et électricité dans le cadre de la réfection des bureaux administratifs du 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville.

**NETTOYAGE DES RUES 2023 :** Le Conseil octroie le contrat de location d'un balai aspirateur de rues avec opérateur et transport inclus pour l'année 2023, au prix de 90 \$ de l'heure, plus les taxes applicables et excluant la surcharge de carburant, à Les Entreprises Clément Forcier inc..

**LETRE D'ENTENTE - ENTRETIEN DU PARC DE L'ILMÉNITE 2023-2024-2025 :** Le Conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier à signer une lettre d'entente à intervenir entre la Ville et Rio Tinto Fer et Titane pour l'entretien du parc de l'Ilménite, pour les années 2023 à 2025, et ce, conformément aux discussions entre les deux organisations.

**FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS MUNICIPAUX - DÉPÔT D'UN PROJET :** Le Conseil autorise le dépôt d'une demande de subvention totalisant 153 226 \$ à même son enveloppe municipale réservée dans le but d'acquiescer une surfaceuse à glace électrique pour les utilisateurs de la patinoire du Centre récréatif Aussant (aréna).

**AÎNÉS ACTIFS - PROGRAMME D'EXERCICES EN PLEIN AIR - ÉTÉ 2023 :** Le Conseil adhère au programme d'exercices en plein air offert par madame Céline Gariépy, éducatrice physique, pour la saison estivale 2023, au parc de la Pointe-aux-Pins.

# MOT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes,

Depuis maintenant près d'un mois, la nouvelle identité visuelle de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel se déploie. Il y a plusieurs années, l'administration municipale avait fait le choix de la revitalisation. L'arrivée de cette nouvelle signature est une étape de plus. Je suis très fier de notre nouveau logo qui se veut coloré et moderne, dynamique et orienté vers l'avenir. Nous nous dotons d'un logo professionnel qui communique bien les messages et les valeurs de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel. Nous y retrouvons plusieurs éléments qui distinguent notre Ville. Nous y retrouvons une fleur qui évoque notre ville fleurie, une lumière et des ampoules qui nous rappellent que notre Ville scintille de cette féerie toutes les années. Finalement, nous retrouvons aussi un vire-vent pour la place que nous faisons aux jeunes et aux familles. Le logo s'entoure des aplats bleus qui rappellent notre positionnement stratégique au confluent de la rivière Richelieu et le majestueux fleuve Saint-Laurent. Félicitations à l'équipe de Cournoyer Communications Marketing, à qui la création avait été confiée. Un tout nouveau site Internet a aussi été mis en ligne au courant des dernières semaines. Je vous invite à le visiter.

À l'été 2023, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel recevra la visite des évaluateurs des Fleurons du Québec. Ils sillonneront les rues et admireront les aménagements municipaux et les aménagements que les citoyens auront faits. Lors de la dernière évaluation, la Ville avait obtenu la note de quatre fleurons. Il s'agissait d'une augmentation d'un fleuron par rapport aux dernières évaluations. Pour cette année, nous comptons bien maintenir notre accréditation de 4 fleurons. Nous vous demandons de poursuivre vos efforts horticoles en façade de vos résidences. C'est ensemble que nous pourrons maintenir notre accréditation des Fleurons du Québec !

Qui dit juin, dit aussi Fête nationale du Québec ! Vous êtes toutes et tous conviés à festoyer avec nous à l'occasion de la Fête nationale. Encore une fois cette année, c'est au parc de la Pointe-aux-Pins que les activités se dérouleront. Au menu de la journée, il y aura de la danse, une parade de vélo, la confection d'une murale collective et un spectacle 100% québécois en soirée. Dans les pages qui suivent, vous pourrez découvrir l'ensemble des activités que le comité organisateur de la Fête nationale vous a concocté. J'en profite pour les féliciter. Ils vous ont préparé une programmation diversifiée, amusante et festive. Vous êtes invités à entrer dans la danse et célébrer notre Québec et toute sa splendeur. Les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter : Bonne Fête nationale du Québec !



Vincent Deguise, maire  
450 881-3316



## MAIRE SUPPLÉANT

du 10 juillet au  
2 octobre 2023

### Michel Latour

Quartier 3, poste 2

Monsieur Michel Latour a été élu pour la première fois en novembre 2013. Il est membre des comités suivants : comité des citoyens RTFT, comité consultatif d'urbanisme (CCU), comité de démolition, comité de la Fête des bénévoles, comité de la Fête nationale, comité des finances et comité de patrimoine.

Sophie Dufresne, mairesse suppléante du 6 mars au 10 juillet 2023

# MOT DE LA CONSEILLÈRE

Bonjour à vous,

Je vous écris aujourd'hui pour la toute première fois depuis le début de mon mandat. Je tiens à vous dire que je suis fière de pouvoir vous représenter au conseil municipal de Saint-Joseph-de-Sorel.



Je profite de ces quelques lignes pour féliciter tous les citoyens qui se sont inscrits pour la distribution des fleurs et qui ont participé à la réussite de la journée familiale horticole du 27 mai dernier. Tous vos efforts faits pour embellir votre Ville sont reconnus. Pendant l'été, les membres du conseil sillonneront les rues pour prendre en note les adresses fleuries. Un tirage au sort aura lieu à l'automne avec toutes les adresses recueillies.

Lors de l'activité du 27 mai, nous avons dévoilé notre toute nouvelle identité visuelle, qui décrit très bien notre Ville qui est active, énergique et dynamique et j'en suis bien heureuse.

L'heure est à la fête ! Je vous invite le 24 juin 2023 au parc de la Pointe-aux-Pins pour entrer dans la danse avec nous, dans le cadre de la Fête nationale du Québec. Pour toute la programmation, vous la trouverez dans les pages suivantes de la présente publication.

Finalement, c'est en participant aux nombreuses activités et en profitant de nos magnifiques parcs qu'un sentiment d'appartenance s'installe et que Saint-Joseph-de-Sorel devient un endroit où il fait bon de vivre.

Bon été !

*Sophie Dufresne, conseillère*  
Conseillère municipale quartier 3, poste 1

## MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS ET DES FAMILLES

**Local aux familles de Saint-Joseph-de-Sorel**  
702 rue Montcalm, Saint-Joseph-de-Sorel (Deuxième étage de l'Hôtel de Ville)

Venez rencontrer Sholi,  
intervenante famille, tous les  
mercredis entre 9h et 11h30 !

**Local aux familles**

Horaires estival  
du 3 juillet au 1er septembre 2023  
Fermé exceptionnellement  
le 9 et le 16 août 2023



**CARREFOUR**  
NAISSANCE - FAMILLE

**ON CULTIVE LA FAMILLE**

**Pair**  
Une présence rassurante !

Le programme PAIR maintenant offert dans toute la MRC de Pierre-De Saurel. PAIR est un service **gratuit** de prévention et de sécurité à domicile.

« Un appel quotidien procure un sentiment de sécurité! »

Inscription ou information:  
450 780-5600, poste 5200 | [mrcpierredesaurel.com](http://mrcpierredesaurel.com)  
Bureaux de la MRC ou municipaux

MRC Pierre-De Saurel



# NOTRE COMMUNAUTÉ

## HOMMAGE À MME SIMONNE BERGERON (1914 - 2023)

Saint-Joseph-de-Sorel perd sa doyenne. Le 26 mai dernier, Mme Simonne Bergeron est décédée. Elle était âgée de 108 ans et 5 mois. Mme Bergeron a habité Saint-Joseph-de-Sorel pendant plus de 82 ans. C'est ici qu'elle fera grandir sa famille. Elle a été longtemps présente dans plusieurs de nos activités. En particulier, Mme Bergeron était une habituée de notre journée familiale horticole. Malgré son âge, et même après son 100<sup>e</sup> anniversaire, elle se faisait un devoir de participer à cette journée et aménager avec soin son terrain. À l'occasion de son 105<sup>e</sup> anniversaire, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel lui avait décerné un Mérite municipal. Nous tenons à offrir nos plus sincères sympathies à la famille et aux proches de Mme Simonne Bergeron. Nos pensées vous accompagnent.

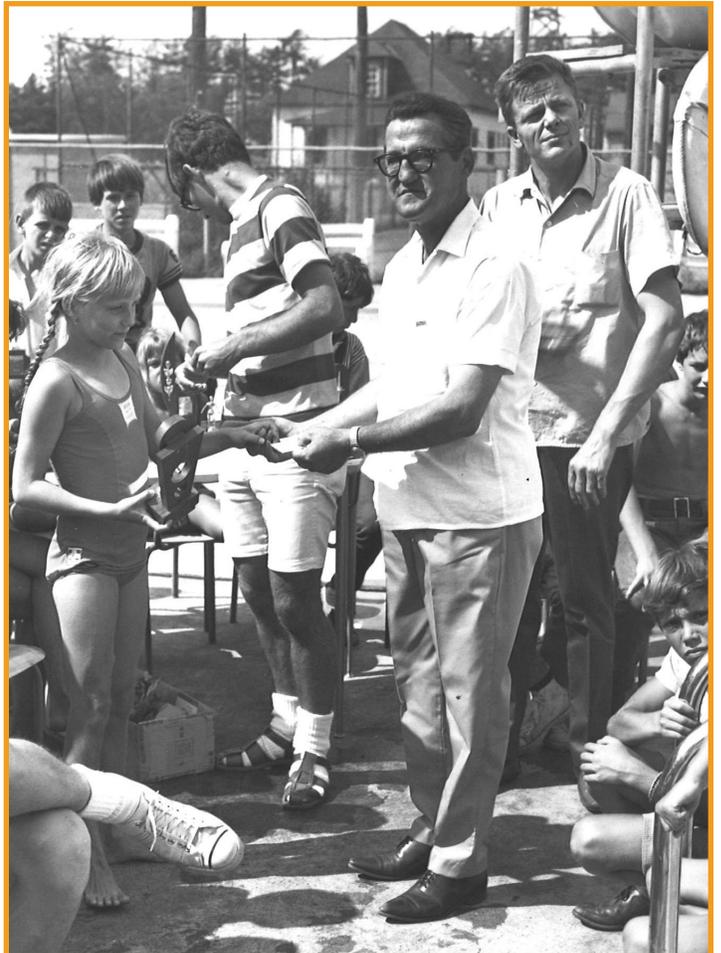


## PETIT MOMENT D'HISTOIRE

Le Championnat de plongeon de la vallée du Richelieu de 1968 se déroulait à Saint-Joseph-de-Sorel. Première de ce genre dans la région, 46 plongeurs étaient présents pour la compétition.

Selon le journal *La Voix*, c'était le plus grand nombre de plongeurs enregistré pour une compétition provinciale, sous les yeux attentifs de plus de 600 spectateurs, et ce, malgré les températures chaudes. Après plus de six heures de compétition, un buffet froid était offert aux participants par la Ville de Saint-Joseph.

Sources : SHPS, P027, S10, SS1, SSS4, D2.



# NOTRE COMMUNAUTÉ

## VENTE DE GARAGE - Sans frais et sans permis



Pour 2023, les ventes de garage sont autorisées sur tout le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel selon les modalités suivantes :

Toute personne est autorisée à tenir une vente de garage aux dates suivantes :

- Les 12 et 13 août 2023.

Il n'est pas nécessaire de posséder un permis pour tenir une vente de garage.

Aucun affichage faisant la promotion de la vente de garage n'est autorisé à quelque endroit que ce soit avant ou pendant la vente. Cette vente est permise uniquement sur un terrain où se trouve un bâtiment résidentiel ou mixte (commerce et résidence), doit se dérouler entre 8 h et 20 h et la propriété où se tient la vente de garage doit être dégagée et nettoyée à la fin de la période autorisée.

## COURS DE PREMIERS SOINS



Les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel qui suivent des cours de secourisme et RCR seront remboursés à 50 % du coût d'inscription. Toutefois, lorsque cette qualification sera requise pour l'obtention d'un emploi étudiant(e) au Service des loisirs de la Ville, cette dernière défrayera 100 % du coût. Les frais d'inscription seront remboursés comme ci-haut mentionné sur présentation d'une pièce justificative à l'effet que le cours a été réussi.

## RAMPE DE MISE À L'EAU DE LA POINTE-AUX-PINS



Pour 2023, il n'y a aucun coût pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau au parc de la Pointe-aux-Pins. Cependant, l'achat d'une passe pour le stationnement est obligatoire, tout comme la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

Le coût de la passe pour le stationnement est fixé à 25 \$ pour les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel et à 100 \$ pour les non-résidents.

Un maximum de 50 passes sera émis au Parc de la Pointe-aux-Pins. La passe est obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.

L'enregistrement du véhicule (papier vert) ainsi qu'une preuve de résidence pour les résidents de Sorel-Tracy sont obligatoires pour l'émission de la passe.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier M. Louis Plamondon, député de Bécancour-Nicolet-Sauvel pour son appui financier.



### LOUIS PLAMONDON

Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin  
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

[louis.plamondon@parl.gc.ca](mailto:louis.plamondon@parl.gc.ca)

[www.louisplamondon.com](http://www.louisplamondon.com)



LouisPlamondonBQ



## VENIR À BOUT DE L'HERBE À POUX

### Comment l'identifier?

- L'herbe peut atteindre jusqu'à 70 cm;
- Les feuilles sont très découpées, d'un vert uniforme des deux côtés;
- Les fleurs en épi sont d'un vert jaunâtre à l'extrémité de la plante;
- La tige est ferme, poile et d'un vert grisâtre qui rougit à la floraison;
- Les racines sont courtes et faciles à arracher.



### Comment contrôler?

- Sensibiliser votre entourage;
- Déraciner avant sa période de pollinisation (fin juillet, début août)
- Effectuer la coupe sur les terrains vagues et publics à la mi-juillet et à la mi-août.

### Comment prévenir?

- Recouvrir le sol de matériaux inertes (paillis ou copeaux de bois);
- Implanter un couvert végétal compétitif, en utilisant des semences résistantes (trèfle, gazon, etc.)

Pour en savoir plus  
ou pour participer  
à notre campagne...



visitez notre site web au [pq.poumon.ca](http://pq.poumon.ca)



L'ASSOCIATION PULMONAIRE<sup>MD</sup>  
Québec

6070, rue Sherbrooke Est, bureau 104  
Montréal (Québec) H1N 1C1  
514 287-7400 / Téléc. 514 287-1978  
[info@pq.poumon.ca](mailto:info@pq.poumon.ca)

## FÊTE DES BÉNÉVOLES

C'était la fête ! Quelle belle soirée entourée de nos précieux bénévoles. L'occasion de prendre le temps de jaser et de s'amuser. Un énorme merci pour votre engagement auprès de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

Nous avons aussi remis un prix du Mérite municipale à Mme Aliette Lesieur pour son implication de longue date au sein d'organisations de la Ville. Toutes nos félicitations !

Merci à nos fournisseurs : Paskoya-Traiteur, DJ Norm, Bonbon Dila, Avignon, Dépanneur Montcalm et Steve Gauthier, photographie.



## ALIETTE LESIEUR, BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE 2023

Notre bénévole de l'année 2023 est engagée depuis plusieurs dizaines d'années. Elle est une citoyenne de Saint-Joseph-de-Sorel depuis maintenant près de 50 ans. Ce n'est pas rien, elle a Saint-Joseph-de-Sorel à cœur. Elle a une belle famille de quatre garçons. Ceux-ci l'ont amené à s'engager dans toutes sortes d'organisations sportives de la région. Depuis plus de 30 ans, elle œuvre au sein de l'AFEAS Saint-Joseph-de-Sorel. Elle y a occupé de nombreux postes. Elle est maintenant la présidente du conseil d'administration de l'organisme. Dernièrement, elle a agi à titre de citoyenne au comité de révision de la politique Municipalité amie des aînés de la Ville. Nous vous présentons madame Aliette Lesieur ! Toutes nos félicitations pour votre engagement envers votre communauté !



# VIE MUNICIPALE

## JOURNÉE FAMILIALE HORTICOLE ET DÉVOILEMENT DE LA NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Saint-Joseph-de-Sorel, une ville active, énergique et dynamique !

Nous avons profité de la journée familiale horticole pour faire le dévoilement de notre nouvelle identité visuelle et notre nouveau logo. Nous sommes très heureux du résultat. Merci à l'équipe de Cournoyer communication marketing qui a créé notre logo. Un logo coloré, vivant et à l'image du Saint-Joseph-de-Sorel d'aujourd'hui. Pour la signification du logo, nous vous invitons sur notre tout nouveau site Internet.

Merci à nos citoyens et citoyennes qui étaient présents pour l'occasion. C'est toujours un plaisir de partager ces moments avec vous. Merci à nos équipes à la Ville et au Conseil municipal qui rendent tout cela possible.



## JOURNÉE FAMILIALE HORTICOLE 2023 - TIRAGES

Il y a quelques jours, nous avons tirés les noms de plus de soixante (60) citoyens, ayant participé au concours des boîtes à fleurs, jardinières suspendues, plantes vivaces et arbustes. Les voici :

### BOÎTES À FLEURS

- Nancy Poissant
- Jacques Desmarais
- Nicole Kiopini
- Francine Cormier
- Marilyn Prentice
- Kellyane L.- Nadeau
- Jean-Claude Yergeau
- Catherine Vincent
- Roger Corbeil
- Manon Salvail
- Nathalie Péloquin
- Amélie Taillefer
- Nancy Holmes
- Nicole Taupier Fecteau
- Aliette Lesieur

### JARDINIÈRES

- Myckel Coallier
- Ginette Bellemare
- Raynald Deguise
- Élisabeth Mandeville
- Michel Guertin
- Nathalie Salvail
- Michel Aubertin
- Tania Laviolette
- Louis-Georges Gladu
- Stéphanie Proulx
- Johanne Bellemare
- Émilie Lavoie
- Suzie Beaudoin
- Jeannette Joyal
- Michel Tessier

### PLANTES VIVACES

- Isabelle Morin
- Gilles Roy
- Pauline St-Louis
- Diane Verreault
- Huguette Harton
- Myriam Blette-Dallaire
- Thérèse Bissonnette
- Jean-Luc Cournoyer
- Michel Cormier
- Simon Laplante
- Pauline Chouinard
- Jacqueline Rivet
- Louise Houle
- Linda Gemme
- Sylvie Cadieux
- Ghyslain Thibault

### ARBUSTES

- Carole Girard
- Geneviève Léveillé
- Nancy Lessard
- Louise Roy
- Julie Émond
- Jean-Pierre Dionne
- Christiane Bélanger
- Stéphanie Mandeville
- Annie Auger
- Carl Lemoine
- Denise Moreau
- Jean-Claude Latour
- André Péloquin
- Dave C.- Bissonnette
- Liette Leclerc
- Noémie Potvin-Ayotte

### CAISSETTES

- Nancy Poissant
- Jacques Desmarais
- Nicole Kiopini
- Francine Cormier
- Marilyn Prentice
- Jean-Claude Yergeau



## HOMMAGE À MADAME ÈVELYNE CARDIN

Lors du tournoi mixte GoPRO qui s'est tenu au Centre récréatif Aussant le 15 avril dernier, la Ville a rendu hommage à Èvelyne Cardin. En compagnie de ses parents, son frère, ainsi que des amies, nous avons présenté une plaque qui sera installée au tableau d'honneur du Centre récréatif Aussant.

Èvelyne a été la première joueuse de hockey à intégrer une équipe masculine. Elle a aussi jouée dans la LRAHF de Repentigny pendant plusieurs années. Elle s'est aussi démarquée en vélo. En 1994, elle a remporté le Championnat canadien de vélo sur piste à Calgary. Partie trop jeune, elle laissera sa marque dans le monde du sport.

Pour son apport au hockey féminin et à la pratique sportive, nous sommes heureux de lui rendre hommage.



## GRAND SPLASH

Adeptes de baignade, de kayak, de planche à pagaie et de canot ! La Fondation Rivières, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et la Coalition Eau Nature Air Pura (CENAP) vous invitent **dimanche le 2 juillet 2023 entre 11 h et 13 h**, à sauter ou pagayer à l'eau du parc de la Pointe-aux-Pins lors du Grand Splash.

Un dîner hot-dog sera servi sur place après la baignade.

**POURQUOI:** Le Grand Splash est une série d'événements festifs et gratuits qui a pour but de démocratiser l'accès aux cours d'eau. Vous êtes ainsi invités à sauter à l'eau à des endroits sécuritaires, qui n'ont pas le statut d'accès public à l'eau, mais qui ont le potentiel de le devenir.

Saint-Joseph-de-Sorel, vous pourrez vous baigner ou pagayer où se tenait un important lieu de villégiature en Montérégie il y a près de 100 ans. La qualité de l'eau du fleuve à cet endroit le permet, en été et par temps sec, selon une étude menée par la Fondation Rivières à l'été 2022.

En cas de mauvais temps, l'activité sera remise à plus tard.

**QUESTIONS:** <https://fondationrivieres.org/faq-grand-splash/>

**INSCRIPTION:** L'inscription est gratuite, mais obligatoire au [www.grandsplash.ca](http://www.grandsplash.ca). Invitez vos amis et votre famille.

*On a hâte de vous y voir!*



## GRANDE MARCHÉ

La Grande marche du Grand défi Pierre Lavoie est de retour cette année pour une toute nouvelle édition. Nous vous invitons au parc de la Pointe-aux-Pins le **dimanche 15 octobre 2023 à 10 h** pour un échauffement, suivi du grand départ à 10 h 30.

Pour plus d'information, suivez-nous sur la page Facebook de la Ville ainsi que sur notre site Internet.



# ÉPICERIE LE GESTE

## C'EST OUVERT À TOUS



### L'épicerie

Le plaisir de faire les courses.



- fruits et légumes frais
- boulangerie
- produits secs
- produits laitiers
- viandes
- surgelés

Rentrez chez vous avec une épicerie remplie de fraîcheur et de couleurs.

### La cuisine

Le secret de nos recettes: le sourire.

Nous vous offrons plus de 26 variétés de plats cuisinés frais tous les jours.



Boulettes aux pêches  
valeur de 6.15\$



Demandez votre carte-fidélité en magasin pour les plats cuisinés



**3.99\$**

4 Croissants



**7.50\$**

2 Brochettes



**0.35\$/lb**

Pomme de terre



**1.00\$**

Shampooing



legeste.ca - info@legeste.org

f @LeGestOfficiel

@LeGestOfficiel



**1225 Marie-Victorin, Sorel-Tracy**

Heure d'ouvertures: Lundi au Vendredi : 7:00 - 18:00

Samedi: 8:00 - 18:00. Dimanche: Fermé

**PROFITEZ D'UN RABAIS  
DE 10%**

sur votre prochain achat

Sur présentation de ce coupon, un coupon applicable sur une épicerie d'un montant de 75\$ avant taxes.

## PISCINE - BAIN LIBRE



### HORAIRE

**DATE :** du 17 juin au 26 août 2023 (si la température le permet)

**HEURE :** Tous les jours de 12 h 30 à 20 h 30

**COÛT :** GRATUIT pour toute la population

**TÉLÉPHONE :** 450 742-1602

**ADRESSE :** 115, rue Saint-Joseph

Le port du casque de bain n'est plus obligatoire.



## JEUX D'EAU

Les jeux d'eau, situé au parc Charlemagne-Péloquin, sont ouverts pour la saison estivale, et ce, depuis le 6 juin 2023, de 8 h à 21 h.

## CAMP DE JOUR 2023



Le camp de jour sera en opération du 27 juin au 11 août 2023, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h, au Centre récréatif Aussant.

Un service de garde sera offert de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h, au coût de 35 \$.

Le tarif d'inscription pour les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel est de 25 \$ par semaine et de 50 \$ par semaine pour les non-résidents.

Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter le [www.gvl-inc.com](http://www.gvl-inc.com).

**Au camp de jour de Saint-Joseph-de-Sorel, les enfants auront le vent dans les voiles!**

## LAVE-AUTO DU CAMP DE JOUR



Encore une fois cette année, les animateurs et les jeunes du camp de jour de Saint-Joseph-de-Sorel organisent leur lave-auto annuel. C'est un événement à ne pas manquer, le 28 juillet 2023 de 13 h à 15 h dans le stationnement du Centre Récréatif Aussant, près du terrain de pickleball.

**On vous y attend en grand nombre !**

## AÎNÉS ACTIFS



Les cours ont débuté le 1<sup>er</sup> juin 2023, et se tiendront tous les jeudis de 9 h 30 à 11 h, jusqu'au 31 août 2023 au parc de la Pointe-aux-Pins. Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de cours les 27 juillet et 17 août 2023. Pour plus d'information, nous vous invitons à vous rendre sur la page Facebook Aînés actifs St-Joseph.

## NOMINATIONS

Le conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel est heureux de vous présenter les nominations aux postes de chef-monitrice au camp de jour et de sauveteur en chef à la piscine municipale pour la saison estivale 2023.



Madame Doriane Roy  
Chef-monitrice, camp de jour



Madame Camille Deguisse  
Sauveteur en chef, piscine municipale

### KINO GYM-ATOUT

DIFFÉRENTS TYPES D'ABONNEMENT DE 1 À 12 MOIS

INCLUANT

- Évaluation de la condition physique
- Programme d'entraînement personnalisé

### PROGRAMMES JEUNESSE

FÊTE D'ENFANTS

- 5 à 12 ans
- Forfaits avec ou sans escalade
- 3 heures d'animation
- Plusieurs activités offertes !

### COURS EN GROUPE

DÈS LE 17 MAI (10 SEMAINES)

MAMANS-BÉBÉS

ENTRAÎNEMENT EXTÉRIEUR

### PROGRAMMES CÉGEP/MUNICIPALITÉS

CÉGEP SOREL TRACY **Centre sportif**

3000, BOULEVARD DE TRACY, SOREL-TRACY

**450 743-9127**  
[www.cegepst.qc.ca/centre-sportif](http://www.cegepst.qc.ca/centre-sportif)



**SPÉCIAL 3 MOIS ÉTÉ : DU 22 MAI AU 26 JUIN**

JOIGNEZ-NOUS!



# FÊTE NATIONALE



# FÊTE NATIONALE

## Entrez dans la danse au parc de la Pointe-aux-Pins !

Le comité organisateur de la Fête nationale du Québec est heureux de dévoiler la programmation haute en couleur qui se tiendra le samedi 24 juin 2023 au parc de la Pointe-aux-Pins.

### Activités pour la famille 14 h à 16 h

Animées par les moniteurs du camp de jour : Décore ton vélo, dessin collectif, olympiades, maquillage et autres jeux

### Parade dans les rues de la Ville 16 h à 16 h 20

À vélo, à trottinette et/ou à poussette, au rythme de la musique québécoise. Au retour, tirage d'un prix parmi tous les participants

### Entrez dans la danse avec Carole Bruneau 14 h à 16 h

Deux heures de danse en ligne 100% francophone, hommage au drapeau en portant du bleu et blanc.

### Bar 14 h à 23 h

Variété de breuvages alcoolisés, non-alcoolisés et croustilles (\$). Tous les profits récoltés seront investis dans la communauté pour le financement d'activités jeunesse. Il sera possible de payer comptant ou débit. Apportez votre lunch !

### Spectacles 19 h à 23 h

19 h Spectacle d'artistes locaux : Isabelle Simard, Isabelle Pelletier et Geneviève Tremblay

20 h 1<sup>ère</sup> partie du spectacle Les Mouches du Capitaine

21 h Discours patriotiques

21 h 15 2<sup>e</sup> partie du spectacle Les Mouches du Capitaine

Retrouvez-nous en grand nombre pour célébrer ensemble notre Fête nationale aux abords du majestueux fleuve Saint-Laurent.

### Pour informations :

Ville de Saint-Joseph-de-Sorel  
450 742-3744

## REMERCIEMENTS :

Nous tenons à remercier M. Jean-Bernard Émond, député de Richelieu, pour son appui financier.



### JEAN-BERNARD ÉMOND

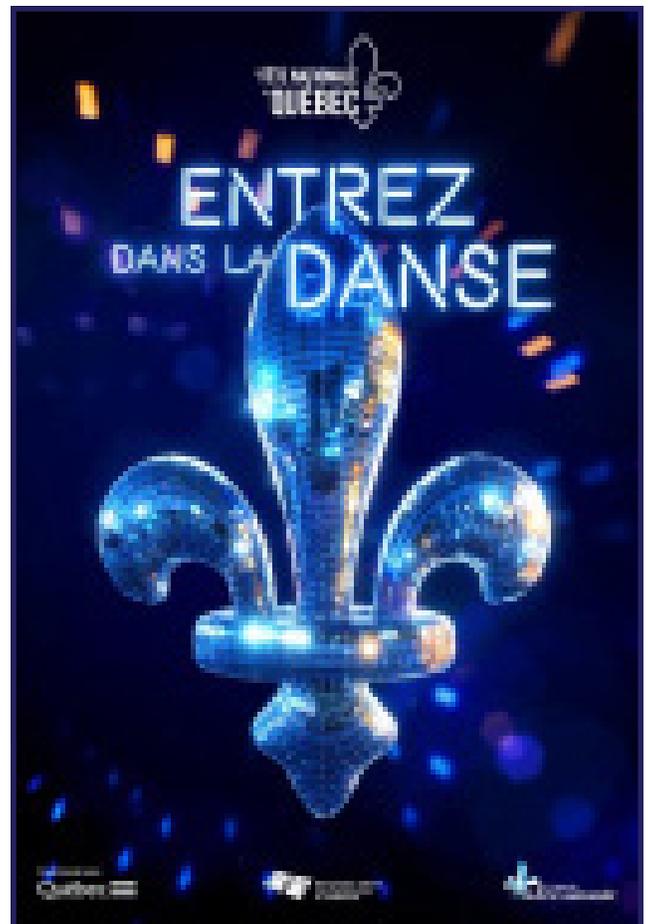
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

#### BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7  
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca  
jeanbernardemond.com



# ALERTES MUNICIPALES



SAINT-  
JOSEPH-  
DE-SOREL

ALERTES MUNICIPALES



**Soyez informé  
immédiatement  
quand ça compte !**

Inscrivez-vous à notre système  
personnalisé d'alertes  
concernant votre municipalité.

# SERVICE GRATUIT

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins

**TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL**



Avis  
d'ébullition



Interruption de  
l'eau potable



Bris  
d'aqueduc



Chaleur  
accablante



Eau brouillée



Non-consommation  
de l'eau



Alerte



Avis  
important

# INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

VSJS.CA • 450 742-3744



# TOURNOI DE GOLF

## La 15<sup>E</sup> ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

Sous la présidence du Maire de Saint-Joseph-de-Sorel, monsieur Vincent Deguise

**DATE :** VENDREDI 25 AOÛT 2023

**LIEU :** CLUB DE GOLF LES DUNES  
12 000, chemin Saint-Roch, Sorel-Tracy

**FORMULE :** VEGAS 4 JOUEURS, DÉPARTS CROISÉS

**INSCRIPTION :** EN LIGNE AU [www.vsjs.ca](http://www.vsjs.ca)

### TARIFS À VENIR

*Consulter notre site Internet pour plus de détails*

- Golf seulement inclus déjeuner
- Forfait golf inclus déjeuner buffet, golf, voiturette & souper
- Golf seulement inclus déjeuner buffet, golf & voiturette
- Souper seulement
- Commandite en argent
- Affiche publicitaire sur le terrain (11" x 17")

### HORAIRE

**9 h 30 à 11 h 30 :** Accueil et déjeuner buffet froid des Cowboys du BBQ, au pavillon du Club de golf Sorel-Tracy « Les Dunes ».

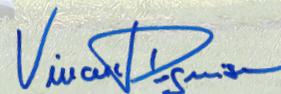
**12 h :** Début du tournoi et départ en croisé avec formule « Vegas à 4 joueurs ».

Note : Les heures de départ respectives pour chaque golfeur seront transmises la semaine avant le tournoi et les billets vous seront remis à la table d'accueil du tournoi la journée même.

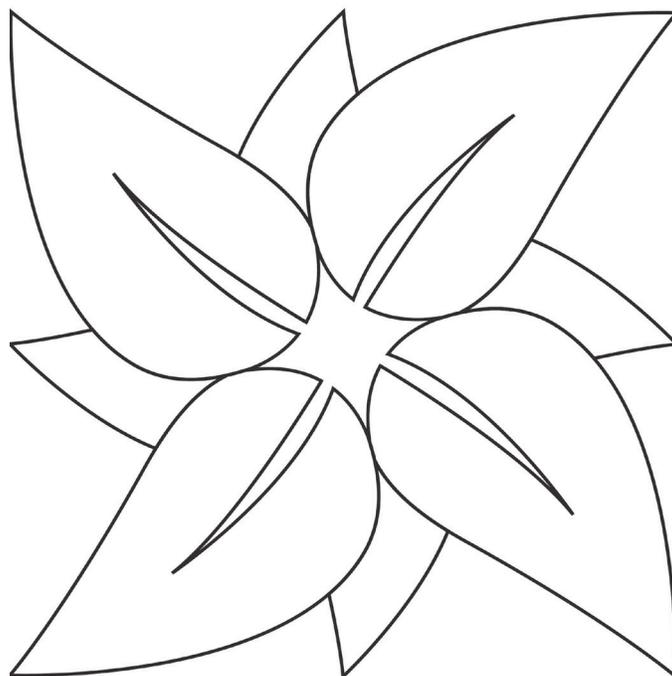
**18 h 30 :** Souper grillades des Cowboys du BBQ au pavillon du Club de golf Sorel-Tracy « Les Dunes ».

Le nombre de participants étant limité, hâtez-vous de compléter votre inscription et ainsi contribuer à la réussite de cette 15<sup>e</sup> édition. Si vous ne pouvez être présents, nous serions heureux de vous compter parmi nos précieux commanditaires (don, cadeaux pour tirages, publicité sur le terrain, etc.). Nous vous rappelons que les profits de ce tournoi seront remis à des organismes communautaires

***Au plaisir de vous rencontrer lors de cette journée spéciale !***



SAINT-  
JOSEPH-  
DE-SOUREL





# TRANSPORT ADAPTÉ



Société de  
transport collectif  
de Pierre-De Saurel

Grille tarifaire  
2023

DESCRIPTION DU TITRE DE TRANSPORT	TARIF ORDINAIRE	TARIF RÉDUIT*
<b>DÉPLACEMENTS TAXIBUS RÉGIONAL ENTRE LES ZONE 1 ET 4</b>		
1 passage_Zone 1 à 5	4,25 \$	2,50 \$
10 passages_Zone 1 à 5	38,50 \$	23,00 \$
25 passages_Zone 1 à 5	85,00 \$	51,00 \$
Mensuel_Zone 1 à 5	84,00 \$	50,50 \$
Pénalité		5,00 \$
Pénalité_absence_Zone 1		10,00 \$
Pénalité_absence_Zone 2 à 5		20,00 \$
<b>DÉPLACEMENTS EN AUTOBUS LIGNE 10, 750 ET 751</b>		
SL_1 passage_Hors territoire	4,25 \$	2,50 \$
SL_10 passages_Hors territoire	38,50 \$	23,00 \$
SL_25 passages_Hors territoire	85,00 \$	51,00 \$
SL_Mensuel_Hors territoire	84,00 \$	50,50 \$
SL_Mensuel_Hors territoire_Saint-Roch-de-Richelieu	42,00 \$	25,00 \$
<b>TARIF FLEXIBLE (TOUS LES SERVICES)</b>		
Flexible_Mensuel	159,75 \$	95,75 \$
<b>CARTE D'ACCÈS</b>		
Carte d'accès	Gratuit	Gratuit

## ZONE 1

Sorel-Tracy  
Saint-Joseph-de-Sorel  
Sainte-Anne-de-Sorel

## ZONE 2

Sainte-Victoire-de-Sorel  
Saint-Roch-de-Richelieu

## ZONE 3

Saint-Ours  
Yamaska  
Saint-Robert

## ZONE 4

Massueville  
Saint-Aimé  
Saint-David  
Saint-Gérard-Majella

## HORS TERRITOIRE

Varenes  
Longueuil

### \* TARIF RÉDUIT :

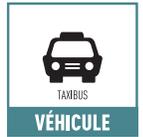
Personne âgée de 65 ans

Étudiant à temps plein selon les critères énumérés à la page 13 du guide de l'utilisateur

Pour une mobilité régionale **accessible!**

## TAXIBUS RÉGIONAL

À COMPTER DU 23 JANVIER 2023



### LUNDI AU VENDREDI

#### ZONE 1

05:15	05:45	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	08:45	09:15	09:45	10:15	10:45	11:15	11:45	12:15	12:45	13:15	13:45	14:15	14:45	15:15	
15:45	16:15	16:45	17:15	17:45	18:15	18:45	19:15	19:45	20:15	20:45	21:15	21:45	22:15	22:45	23:15	23:45	00:15	00:45	01:15		

#### ZONES 2 À 4

05:15	06:15	07:15	08:15	09:15	10:15	11:15	12:15	13:15	14:15	15:15	16:15	17:15	18:15	19:15	20:15	21:15	22:15	23:15	00:15	01:15
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

### SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

#### ZONE 1

05:15	05:45	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	08:45	09:15	09:45	10:15	10:45	11:15	11:45	12:15	12:45	13:15	13:45	14:15	14:45	15:15	
15:45	16:15	16:45	17:15	17:45	18:15	18:45	19:15	19:45	20:15	20:45	21:15	21:45	22:15	22:45	23:15	23:45	00:15	00:45	01:15		

#### ZONES 2 À 4

05:15	06:15	07:15	08:15	09:15	10:15	11:15	12:15	13:15	14:15	15:15	16:15	17:15	18:15	19:15	20:15	21:15	22:15	23:15	00:15	01:15
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

### LE SERVICE DE FIN DE SEMAINE EST EN VIGUEUR LES JOURNÉES FÉRIÉES SUIVANTES :

JOUR DE L'AN <sup>1</sup>	LUNDI DE PÂQUES <sup>2</sup>	FÊTE DU TRAVAIL <sup>1</sup>
LENDEMAIN DU JOUR DE L'AN <sup>1</sup>	FÊTE DES PATRIOTES <sup>1</sup>	ACTION DE GRÂCE <sup>1</sup>
VENDREDI SAINT <sup>2</sup>	FÊTE NATIONALE <sup>1</sup>	NOËL <sup>1</sup>
DIMANCHE DE PÂQUES <sup>1</sup>	FÊTE DU CANADA <sup>1</sup>	LENDEMAIN DE NOËL <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le bureau est fermé.

<sup>2</sup> Le bureau est ouvert.

**stc** Société de transport collectif de Pierre-De Saurel

[f stcpierredesaurel](https://www.facebook.com/stcpierredesaurel) | [www.stcpierredesaurel.ca](http://www.stcpierredesaurel.ca)

**TERMINUS DES PROMENADES :**  
450, boulevard Poliquin, local 650  
450 743 3336 | 1 833 703 3336

# RÈGLEMENTS

## - EXTRAIT DU RÈGLEMENT #RM-2017 (CONCERNANT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE)

### SALUBRITÉ

Tout propriétaire, locataire ou occupant d'une maison ou d'un autre bâtiment doit tenir cette même maison ou bâtiment, ainsi que la cour et les autres dépendances dans un bon état de propreté et libre de tout déchet, ordure ou substance malpropre quelconque. Il s'agit des mêmes conditions pour tout propriétaire possédant un terrain vacant.

Il constitue une nuisance publique de laisser sur un terrain ou à l'extérieur d'un immeuble :

- Un véhicule routier non immatriculé pour l'année courante ou hors d'état de fonctionnement, tout objet hors d'état de fonctionnement ou qui ne peut plus servir à l'usage auquel il est destiné ;
- Des papiers, des cartons, des bouteilles vides, des éclats de verre, des pneus, des contenants inutilisés, de la ferraille, des pièces de véhicules ou de machinerie ;
- Du bois (à l'exclusion du bois de chauffage), de la pierre, du métal, de la brique, de la terre, du sable, du gravier ou autre matériau granulaire ou de construction, sauf lors de travaux de construction ou de rénovation qui sont en cours de réalisation, et ce, pour la durée des travaux ;
- Des débris de construction tels que des planches, des tuyaux, du matériel électrique, des briques, des pierres, des clous, de l'acier, des bardeaux d'asphalte, du vinyle et autres matériaux similaires, ailleurs que dans un conteneur prévu à cette fin ;
- Une ou des matières fécales, un ou des déchets organiques en décomposition, dangereux, polluants ou contaminants, ailleurs que dans un conteneur prévu à cette fin ;
- Un amoncellement de branches ou d'arbres sauf en bordure du chemin public en période de ramassage de branches et d'arbres. **(Pour les dates des collectes, voir à la page 22)** ;
- Des eaux stagnantes, un ou des animaux morts, de l'herbe à poux ou de l'herbe à puce, de la berce du Caucase, etc. ;

Il est aussi interdit de laisser les matières résiduelles autrement que dans un contenant permis et prévu à cet effet ou des matières nauséabondes ou nuisibles. **(Pour les dates des collectes, voir à la page 22)**.

### BRUIT

Il constitue une nuisance de faire du bruit ou de faire usage de toute chose faisant du bruit d'une façon à incommoder le repos, le confort ou le bien-être du voisinage.

### AVERTISSEUR DE FUMÉE

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un règlement municipal obligeant tout propriétaire à installer un ou des avertisseurs de fumée dans son ou ses logements. Tout ceci dans le but de protéger vos vies et de réduire les pertes dues aux incendies. Une fois le détecteur installé, il appartient au locataire ou au résident de vérifier régulièrement les piles afin que l'appareil soit toujours en état de fonctionnement.

### FEU À CIEL OUVERT

Il est possible de faire des feux à ciel ouvert aux conditions suivantes : allumer le feu dans un contenant incombustible d'une superficie maximale d'un mètre carré et d'une hauteur maximale des flammes d'un mètre ou dans un foyer ou un poêle conçu à cet effet, le contenant, le foyer ou le poêle doit être muni d'un pare-étincelle. Il faut le placer à une distance minimale de 3 mètres de tout bâtiment et de 2 mètres des limites arrière et latérales du terrain.

### HERBE, BROUSSAILLES, ETC.

Il constitue une nuisance de laisser croître de l'herbe, des arbustes, des branches, des broussailles ou des mauvaises herbes.

## - PERMIS

### RÉNOVATION ET/OU CONSTRUCTION

Vous devez vous procurer un permis lorsque vous procédez à des rénovations à l'intérieur ou à l'extérieur de votre propriété ou que vous faites l'ajout d'un cabanon, d'une piscine, d'un patio, etc., en communiquant à l'Hôtel de Ville au 450 742-3744 pour y faire préparer ledit certificat, au moins une semaine, avant la date prévue des travaux.

### INSTALLATION D'UNE PISCINE

Un permis gratuit est obligatoire pour installer une piscine creusée et/ou hors terre.

### ARBRES

Avant d'abattre tout arbre, il faut s'adresser au Service d'urbanisme de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et demander un permis d'autorisation au coût de 10,00 \$.

**Veillez noter que les règlements complets sont disponibles à l'Hôtel de Ville. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec l'administration, au 450 742-3744.**

# RÈGLEMENTS

## • EXTRAIT DU RÈGLEMENT MUNICIPAL 251 CONCERNANT LA GARDE DES CHATS, CHIENS ET AUTRES ANIMAUX

Constitue une infraction aux termes du présent règlement, tout propriétaire, possesseur ou gardien, d'un chat, chien ou autres animaux qui causent ou laissent subsister une telle nuisance, à savoir :

### CHIENS



- Il est défendu à tout propriétaire, possesseur ou gardien d'un chien, de le laisser errer dans les chemins, rues et places publiques ainsi que sur les terrains privés sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant de tels terrains privés, et tel propriétaire, possesseur ou gardien d'un chien, doit prendre les mesures nécessaires pour empêcher son chien d'errer, soit en l'attachant, en le clôturant, en l'enclavant ou de toute autre manière.
- Seuls les chiens tenus en laisse et accompagnés de leur maître peuvent circuler dans les chemins, rues et places publiques.
- Le défaut d'obtenir une licence ;
- Le défaut de faire porter en tout temps au chien une plaque ;
- Le défaut de tenir en laisse un chien dans les chemins, rues et places publiques ;
- Le défaut de tenir un chien attaché, clôturé ou autrement enclavé ;
- Le défaut d'enfermer ou d'isoler une chienne en rut ;
- Le défaut de nettoyer par tous les moyens appropriés tout lieu public ou privé sali par les matières fécales d'un chien ;
- Le défaut d'empêcher un chien de se rendre sur un terrain privé autre que celui de son propriétaire, son possesseur ou son gardien ;
- Le défaut d'empêcher un chien de déranger les ordures ;
- Tout chien qui, en errant, aboyant, mordant, hurlant, courant les animaux, les véhicules automobiles, les cyclistes et les piétons, ou qui autrement trouble de quelque façon la paix de qui que ce soit.
- Il est interdit comme nuisance publique de garder plus de deux chiens dans une unité d'habitation et ses dépendances.
- Il est interdit comme nuisance publique de garder plus de deux chiens dans ou sur un immeuble sans unité d'habitation, à l'exception d'une animalerie.

### CHATS



- La présence d'un chat dans les places publiques intérieures et les édifices municipaux de la Ville ;
- La présence d'un chat dans les parcs et terrains de jeux de la Ville ;
- La présence d'un chat sur une propriété privée sans le consentement du propriétaire, locataire ou occupant de cette propriété ;
- Le défaut par le propriétaire, possesseur ou gardien d'un chat de nettoyer par tous les moyens appropriés, tout lieu public ou privé, sali par les matières fécales de son chat ;
- Le fait pour un propriétaire, possesseur ou gardien d'un chat de laisser salir ou endommager la propriété d'autrui ou de la Ville ;
- Le fait de laisser errer un chat dans les rues et places publiques ;
- Il est interdit comme nuisance publique de garder plus de deux chats dans une unité d'habitation et ses dépendances ;
- Il est interdit comme nuisance publique de garder plus de deux chats dans ou sur un immeuble sans unité d'habitation, à l'exception d'une animalerie.

### AUTRES ANIMAUX



- Il est interdit comme nuisance publique de garder ou élever dans les limites de la Ville :
  - Un ou plusieurs coqs ;
  - Un ou plusieurs pigeons ;
- Tout reptile tel que serpent, lézard, crocodile, iguane ;
- Tout animal carnassier, sauf un chien ou un chat, tel que loup, renard, chacal, guépard, jaguar, léopard, lion, lynx, ours, hyène ou tout autre animal sauvage.

**QUICONQUE CONTREVIENT À QUELQUE DISPOSITION DU PRÉSENT RÈGLEMENT COMMET UNE INFRACTION ET EST PASSIBLE DES AMENDES PRÉVUES AUCUN RÈGLEMENT.**



**450 746-7272**

Le Centre animalier Pierre-De Saurel est ouvert à la population. Les citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel peuvent désormais compter sur un véritable refuge animalier offrant plusieurs services à la population.

Pour l'achat des licences (chats et chiens), veuillez contacter le Centre animalier.

Courriel : [adopte.caps@gmail.com](mailto:adopte.caps@gmail.com)

Suivez le CAPS sur Facebook



## BRIS DE BAC ROULANT



Si vous possédez un bac roulant de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et que votre bac subit un bris lors des collectes, vous devez communiquer directement avec la MRC de Pierre-De Saurel, par téléphone au **450 743-2703** ou par courriel à **mrc@pierredesaurel.com**.

Prenez note que des frais seront exigés pour la réparation et les pièces.

Pour toute autre plainte, question ou commentaire concernant les différentes collectes, veuillez contacter la MRC de Pierre-De Saurel.

## ACHAT DE BAC ROULANT



Si vous désirez vous procurer un bac roulant supplémentaire ou si vous n'avez pas de bac roulant (240 ou 360 litres) actuellement et que vous désirez en faire l'achat, vous pouvez vous les procurer auprès d'une quincaillerie locale ou auprès de la compagnie EBI Environnement Inc. au 1 800 781-8111.

Vous devez vous assurer auprès du commerçant que le bac soit conforme, c'est-à-dire qu'il puisse être levé automatiquement par le dispositif des camions qui procèdent à la collecte.

**Les 3 bacs roulants (bleu, noir et brun) sont obligatoires.**

Pour l'obtention d'un bac à compost (bac brun), veuillez communiquer avec la MRC de Pierre-De Saurel.

## RÉSIDUS VERTS



Les collectes de résidus verts s'effectueront les 2 et 16 novembre 2023.

## BRANCHES



La collecte de branches s'effectuera le 19 octobre 2023.

## MATIÈRES RÉSIDUELLES



Les collectes des ordures ménagères et des matières recyclables s'effectuent le jeudi au deux semaines, en alternance, toute l'année.

La collecte des matières organiques s'effectue toutes les semaines soit, le jeudi, Entre la période du 6 avril au 30 novembre 2023.

## ENTREPOSAGE DES BACS



Le règlement concernant l'entreposage des bacs est en vigueur. Vous devez entreposer ceux-ci dans la cour arrière de votre propriété. S'ils sont dans les cours latérales, vous devez les dissimuler de la voie publique de la circulation à l'aide d'un écran visuel.

## ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

Le site est situé au 3145, rue Joseph-Simard. Pour la période du **1<sup>er</sup> décembre 2022 au 25 mars 2023**, il sera ouvert au public les jeudis, vendredis et samedis de 9 h à 16 h. Pour la période du **29 mars au 26 novembre 2023** il sera ouvert au public du mercredi au dimanche de 9 h à 16 h 15. Le service gratuit est offert aux citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel sur présentation d'une preuve de résidence.

## MATIÈRES ACCEPTÉES :

**RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION** : gypse, briques, béton, bois, bardeaux d'asphalte, portes et fenêtres, armoires, vanités, etc.

**MATIÈRES RECYCLABLES** : contenants, emballages et imprimés, en carton, papier, métal, verre ou plastique

**RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX** : huiles, peintures, dissolvants, bonbonnes de propane, néons, aérosols, chlore, batteries, extincteurs, etc.

**RÉSIDUS VERTS** : branches, haies, feuilles, gazon, terre, etc.

**APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES** : téléviseurs, ordinateurs, imprimantes, appareils photo, cellulaires, fils électriques, etc.

**PNEUS**

**ENCOMBRANTS** : meubles et électroménagers en fin de vie, incluant ceux contenant des halocarbures, tapis, toiles, polystyrène, etc.

## COLLECTES DES ENCOMBRANTS : 6 JUILLET - 7 SEPTEMBRE - 5 OCTOBRE

### MATIÈRES ACCEPTÉES :

- ✓ Meubles, électroménagers (sauf ceux contenant des halocarbures\*), matelas, chauffe-eau, tapis roulés et attachés, toiles roulées et attachées, etc.
- ✓ Maximum de 10 sacs en plastique d'ordures ménagères (sans résidus de table), bien attachés, d'un poids n'excédant pas 9 kg.

### REFUSÉES :

- ⊘ Matériaux de construction, incluant portes et fenêtres, pièces d'auto, incluant pneus, appareils électriques et électroniques.

### DISPOSITION DES MATIÈRES :

En bordure de rue, sur votre propriété. Afin d'éviter tout incident et confusion, les matières mises dans les remorques ne sont pas ramassées (risque de ramasser des matières dont les propriétaires n'ont pas l'intention de se départir).

### MISSION : RÉDUCTION ! :

Vous voulez vous départir d'un objet ou d'une matière, mais vous ne savez pas comment? Rendez-vous sur le <https://missionreduction.com> et recherchez-le dans l'outil de tri et suivez les indications. Si vous ne parvenez pas à trouver, n'hésitez pas à contacter la MRC de Pierre-de Saurel.

### LE BON POSITIONNEMENT DES BACS

Les bacs et les matières destinées à la collecte (encombrants, branches, sacs de feuilles) doivent être placés à la limite de la propriété sans empiéter sur les voies publiques que ce soit le trottoir ou la chaussée. Un mauvais positionnement des bacs gêne la circulation un danger pour les usagers.

Le bon positionnement des bacs permet :

- Aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant de circuler de façon sécuritaire ;
- Aux piétons et aux personnes se promenant avec une poussette de marcher en toute sécurité ;
- Aux diverses machineries de procéder au nettoyage ou au déneigement adéquat des rues.

Il est important que le couvercle des bacs soit fermé. Ne pas placer les roues et la poignée du bac vers la rue. Ne rien déposer sur les bacs et ne pas les surcharger. En cas d'insuffisance d'espace dans votre bac bleu, les sacs de plastique transparents contenant des matières recyclables sont acceptés, lorsque déposés à côté de celui-ci.

#### Pour toute information concernant la gestion des matières résiduelles :

50, rue du Fort, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7  
 Téléphone : 450 743-2703 | Téléc. : 450 743-7313  
[www.mrcpierredesaurel.com](http://www.mrcpierredesaurel.com)  
[mrc@pierredesaurel.com](mailto:mrc@pierredesaurel.com)

### BAC NOIR SUPPLÉMENTAIRE

Les propriétaires désirant bénéficier, ou bénéficiant de la collecte de plus d'un bac, doivent s'acquitter, auprès de leur municipalité, d'une taxe au montant de 120 \$ par bac supplémentaire. Une étiquette autocollante leur sera remise ; celle-ci devra être collée sur le bac excédentaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier, et sera valide pour l'année en cours uniquement. Afin de favoriser la récupération et le recyclage, il est à noter que le nombre de bacs bleus permis est, quant à lui, illimité et sans frais.

**ATTENTION!** Vous avez droit à un bac à déchets par taxe d'ordures que vous payez par unité d'habitation. Par exemple, si vous payez deux taxes d'ordures, vous avez droit à deux bacs à déchets sans devoir payer les frais supplémentaires de 120 \$.



# Hôtel de Ville

700, rue Montcalm | Saint-Joseph-de-Sorel  
Québec | J3R 1C9

T. 450 742-3744 | F. 450 742-1315

www.vsjs.ca | ville@vsjs.ca

 @villesaintjosephdesorel

## BUREAU ADMINISTRATIF

### HORAIRE RÉGULIER

Lundi au jeudi :  
8 h 30 à 16 h 30

Vendredi :  
8 h 30 à 13 h

Les bureaux seront fermés entre  
12 h 30 et 13 h 30 pour la période  
estivale, soit du 26 juin au  
4 septembre 2023 inclusivement.

## TRAVAUX PUBLICS

### HORAIRE RÉGULIER

Lundi au vendredi :  
8 h à 12 h | 13 h à 17 h

### HORAIRE D'ÉTÉ\*

Lundi au jeudi :  
7 h à 12 h | 13 h à 17 h

Vendredi :  
8 h à 12 h

\*Horaire d'été : du 1<sup>er</sup> lundi de mai  
à l'Action de grâce.

## IMPORTANT

### PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Dates : 10 juillet, 28 août,  
11 septembre et 2 octobre 2023

Heure : 19h00 début de la séance ordinaire

### CONGÉS FÉRIÉS À VENIR

Les bureaux de la Ville seront fermés le jeudi 22 juin en  
après-midi, le vendredi 23 juin, le jeudi 29 juin en  
après-midi, le vendredi 30 juin et le 4 septembre 2023.

### VACANCES DE LA CONSTRUCTION

Les bureaux de la municipalité seront ouverts durant la période  
de vacances de la construction.

### LAMPADAIRE DÉFECTUEUX



Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout  
lampadaire de rue qui semble défectueux en téléphonant  
à l'Hôtel de Ville ou en remplissant le formulaire sur le site Internet  
de la Ville. Veuillez prendre note qu'un délai est à prévoir pour que  
les travaux soient effectués.

### BIENVENUE CHEZ NOUS

Une chronique sur les activités de la municipalité est  
diffusée sur les ondes de CJSO 101,7 FM, chaque 4<sup>e</sup> mardi  
du mois à 15h30 et 18h30, soit le : 27 juin, 25 juillet, 22 août,  
26 septembre et 24 octobre 2023.

### COMPTES DE TAXES | DATES DE PAIEMENT

Troisième versement : 16 août 2023

Quatrième versement : 15 novembre 2023

### NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES | COMPTE DE TAXES

Comme les comptes de taxes sont produits en début  
d'année, vous ne recevrez pas un nouveau compte à votre nom,  
à la suite de l'acquisition de votre propriété.

Votre notaire doit vous informer des montants des taxes  
à payer et des échéances pour l'année en cours. Si tel  
n'est pas le cas, veuillez communiquer avec la Ville de  
Saint-Joseph-de-Sorel. Si des soldes de taxes demeurent  
impayés sur l'immeuble, vous en serez responsable en tant que  
nouveau propriétaire.

### URGENCE : (POLICE, INCENDIE ET AMBULANCE) . . . . 911

Sûreté du Québec — appel de service 310-4141 ou \*4141

Travaux publics (urgence) . . . . . 911

(bris d'aqueduc, égout, fuite de gaz, affaissement de la rue)

### INCENDIE VILLE DE SOREL-TRACY (450 780-5600)

Prévention administrative . . . . . poste 5200

### MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC Pierre-De Saurel . . . . . 450 743-2703

www.mrcpierredesaurel.com | mrc@pierredesaurel.com

### AUTRES SERVICES MUNICIPAUX (450 742-3744)

Garage municipal . . . . . poste 212

Voirie . . . . . poste 211

Aréna (loisirs) . . . . . poste 301

Piscine . . . . . 450 742-1602

Local des 3 âges . . . . . 450 743-5431

Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel . . . 450 743-7087

Centre animalier Pierre-De Saurel . . . . . 450 746-7272

